ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 51716

Texte de la question

M. Léonce Deprez ayant lu, avec intérêt, son premier bilan, présenté en retard, quant à l'application de la loi du 29 juillet 1998 à l'égard des exclusions sociales, demande à Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité de lui préciser la suite qu'elle envisage de réserver aux critiques émises, dès le 23 mars 2000, par le mouvement ATD Quart-Monde, qui constate que « cette loi d'orientation est très mal connue de ceux qui devraient en être les premiers bénéficiaires. C'est aussi le cas des professionnels - travailleurs sociaux, enseignants, personnels de la santé... - et de l'opinion publique ». (Le Monde, 14 septembre 2000.)

Données clés

Auteur : M. Léonce Deprez
Circonscription : Pas-de-Calais (4e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 51716
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 octobre 2000, page 5594